

Le point sur les négociations avec le CN et CNTL

Chères consœurs, chers confrères,

CNTL – Conseil 4000

Les 8 et 9 octobre, le comité de négociation du Conseil 4000 d'Unifor (CNTL) s'est réuni à Montréal pour entamer la négociation d'une nouvelle convention collective pour les 870 membres qui sont tractionnaires pour CNTL. Les discussions se sont bien déroulées, et la direction a déclaré qu'elle était motivée à parvenir à une entente avant l'expiration de la convention collective actuelle. Le syndicat a présenté plusieurs demandes fondées sur les priorités de ses membres révélées par les sondages nationaux de cette année. Les congés figurent en tête de liste de ces priorités. La compagnie a formulé des demandes concernant l'escalade annuelle des coûts du carburant étant donné que la dernière convention avait été négociée en 2010-2011. Ces demandes poseront problème pendant le processus de négociation. Nous sommes censés nous réunir de nouveau les 13 et 14 novembre ainsi que les 3 et 4 décembre à Montréal.

Convention collective 5.1, convention collective complémentaire 5.1 du CN et convention collective 5.4 – Conseil 4000

Le comité de négociation du Conseil 4000 chargé de la convention collective 5.1, de la convention collective complémentaire (intermodaux) 5.1 et de la convention collective 5.4 s'est réuni les 15 et 16 octobre à Montréal pour enclencher des négociations avec le CN. De nombreuses demandes du syndicat se fondent sur les priorités des membres révélées par les sondages nationaux de cette année. Les congés de maladie payés et l'amélioration des avantages sociaux figurent en tête de liste de ces priorités. L'entreprise souhaite obtenir une plus grande souplesse, ce qui est contraire à nos revendications visant à améliorer les horaires de travail et à accroître le nombre de jours de repos. Nous devrions nous rencontrer de nouveau pendant la première semaine de novembre à Montréal et vers la fin de novembre dans une autre ville qui n'a pas encore été déterminée.

Section locale 100 (CN) – Employés d'atelier

Le comité de négociation de la section locale 100 se réunira du 20 au 24 octobre inclusivement à Montréal pour entamer des discussions sur les demandes de nature non monétaires du syndicat, lesquelles comprennent le traitement juste et équitable de ses membres et de ses représentants en atelier. Nous continuerons de faire valoir à l'entreprise que nos membres méritent d'être traités avec dignité et respect. Pour sa part, l'entreprise a présenté un certain nombre de demandes liées au libellé de la convention collective qui se situent à l'opposé des nôtres. Nous anticipons un dialogue pour le moins enthousiaste à ce sujet.

Nous avons convenu de nous rencontrer pendant la semaine du 3 novembre à Toronto pour résoudre les griefs en suspens. La première étape constructive d'un processus de négociation consiste à résoudre les griefs, et les deux parties ont prévu des ressources afin d'y parvenir au cours de cette semaine-là.

Nous communiquerons régulièrement avec les membres et les représentants élus des ateliers. Nous vous demandons de faire fi des rumeurs ou des insinuations et de continuer à appuyer fermement les membres élus de votre comité de négociation.

En toute solidarité,

Comités centraux de négociation de la section locale 100 et du Conseil national 4000

BS/sdsepb343